SAMEDI 21 JUIN 2014
LA PRESSE DE LA MANCHE

Éolien : ces deux cents emplois qui se sont envolés

Le dossier d'enquête publique sur la future usine de fabrication de pales géantes d'éoliennes sur le port de Cherbourg révèle une mauvaise surprise. LM Wind Power ne parle plus des 350 emplois promis jusqu'à présent mais de 150.

La fabrication de pales géantes sur le port de Cherbourg pourrait être moins créateur d'emplois que prévu.

Une usine de fabrication de pales pour 350 emplois directs et une usine d'assemblage de mâts d'éoliennes pour 150 emplois directs. Depuis des mois, la promesse d'Alstom pour le port de Cherbourg est alléchante, et elle a d'ailleurs fait souffler un vent d'optimisme sur l'économie locale.

Hier encore, Florus Nestar (le sous-préfet chargé de la coordination des projets sur les énergies marines renouvelables) tout comme les élus locaux ou encore les responsables de Pôle Emploi étaient sur cette longueur d'ondes. Las ! LM Wind Power, le géant danois choisi par Alstom pour fabriquer les pales géantes des éoliennes pour les champs offshore de Courseulles, Fécamp et Saint-Nazaire ne s'engage plus que sur 150 emplois (et non 350).

Cette information, nous l'avons dénichée en allant consulter le dossier d'enquête publique, disponible en mairie de Cherbourg et en mairie de Tourlaville depuis le début de la semaine. « **Le fonctionnement de l'usine sera en 3x8** (N.D.L.R. : elle tournera 24 heures sur 24)**, cinq jours sur sept, écrit LM Wind Power. Il est prévu 150 employés, soit 50 personnes par plage horaire de travail.** » À aucun moment n'est évoqué un chiffre de 350 employés !

Hier soir, la surprise était totale du côté des décideurs locaux à qui nous avons dévoilé cette information. Alstom et LM Wind Power apporteront sans doute des précisions dans les prochains jours.

Des mesures pour éviter les rejets atmosphériques

Le reste du dossier apporte des précisions sur cette future usine, sans mauvaise surprise cette fois. L'objectif affiché consiste bien à produire chaque année 450 pales d'éoliennes de 90 mètres de long.

Pour atteindre cette cadence, LM Wind Power veut construire sur le port une usine assez impressionnante. Sur une emprise totale de dix hectares, l'entreprise envisage de construire un ensemble de grands bâtiments. « **Ces bâtiments feront 180 mètres de long et 88 mètres de large, pour une hauteur de 23 mètres** », indique l'entreprise. Deux grandes cheminées dans un premier temps, puis deux autres, culmineront à près de trente mètres de haut.

En fait, cet ensemble sera réalisé en plusieurs étapes : d'abord un hall pour fabriquer chaque année 150 pales de 73,5 m, puis un deuxième hall similaire pour doubler la production, puis une extension de ces deux bâtiments pour passer à des pales de 90 mètres de long et enfin une troisième zone de pales de 90 m. Durée des travaux : treize à seize mois. Si le dossier est soumis à enquête publique (jusqu'au 16 juillet), c'est parce que cette future usine est une installation classée pour la protection de l'environnement, notamment en raison de la transformation de matières plastiques, de l'utilisation de produits chimiques comme le styrène, de formation de poussières… « **Nous travaillons depuis plusieurs années dans la transformation de résines polyester pour la fabrication de pales** », avance LM Wind Power pour rassurer sur ses compétences. Le Danois emploie effectivement 6 000 personnes sur quatorze sites de production implantés sur trois continents. « **En 35 ans, nous avons produit 160 000 pales** », poursuit l'entreprise en détaillant les mesures prises pour éviter les émissions de styrène dans l'environnement et pour protéger les salariés. « **Les éléments environnementaux liés aux émissions atmosphériques, aux impacts potentiels sur les conditions de travail et sur les odeurs perçues par la population sont globalement maîtrisés** », apprécie le représentant de l'État dans un avis présenté dans le dossier d'enquête publique. Tout juste relève-t-il que « **le seuil olfactif pourrait potentiellement être dépassé en limite de site** » dans le cas majorant où trois actions sensibles seraient réalisées en même temps.

Laurent GOUHIER